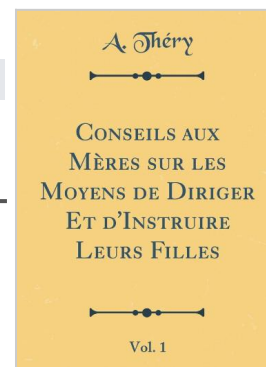




Augustin-François THERY



INFORMATIONS ACADÉMIQUES

Section :	Lettres
Siège :	III
Élu(e) à l'Académie en :	1847
Départ :	1847
Qualité :	Recteur de plusieurs Académies dont celle de Montpellier

BIOGRAPHIE

Cet académicien ancien, né et mort à Paris, a d'abord été répertorié comme *Placide Jules Théry*, avec une erreur inexplicable sur le prénom, ce qui rendait impossible son identification réelle. Ceux qui ont recopié cette erreur voudront bien nous en excuser. En fait, il s'agit d'*Augustin-François Théry* qui fut effectivement Recteur d'Académie à Montpellier de 1844 à 1848. Il put donc être membre fondateur de notre Académie. Mais, en 1848, le changement de régime politique provoqua la réorganisation des régions dévolues à chaque Rectorat ce qui amena, pour cet homme, un changement d'affectation. Il partit à Rennes en mars 1848 pour prendre un poste équivalent à celui qu'il avait à Montpellier. Ceci explique son passage ultra rapide dans notre Compagnie et le fait qu'il n'y publia pas. Après son départ, il fut considéré comme Membre Correspondant. C'est noté dans nos archives avec sa fonction de Recteur. Il y a alors correspondance entre le titre de Recteur qu'on lui reconnaît, la localisation qu'on sait être alors la sienne et ce que révèle le CV ci-après.

Jean-Paul Legros

Ce CV ci-dessous est extrait de l'ouvrage : **Les Recteurs d'Académie en France de 1808 à 1940** (2006) par Jean-François Condette. Publication de l'Institut national de recherche pédagogique, 353 p.

Etudes au lycée militaire de Sy-Cyr (1806), élève au lycée de Versailles (1808), puis lycée Charlemagne à Paris, baccalauréat ès lettres, admis à l'École Normale Sup (1816), licence ès lettres, agrégation (1819), docteur ès lettres (1819), licence en droit (1826).

Professeur agrégé de seconde (1819) puis de rhétorique au collège de Versailles (1821-1827), Censeur des études (1827), proviseur au Collège royal de Versailles (1830), Recteur de l'académie de Montpellier (octobre 1844), Recteur de l'académie de Rennes (24 mars 1848), Recteur de l'académie du Calvados (1853), Recteur de l'académie de Clermont (1854), Recteur de l'académie de Caen (1860). Retraite en août 1868. Il continue alors à donner des cours dans différents établissements.

Il a publié de nombreux ouvrages pédagogiques et d'autres relatifs à l'histoire de la littérature. Ces ouvrages sont l'objet d'éditions modernes.

Un inspecteur général a écrit dans une note interne : « *M. Théry est un exemple de plus qui prouve que le talent littéraire n'exclut pas la capacité administrative* » (sic).

